

→ Service du 2<sup>nd</sup> Degré

# REUNION STAGIAIRES CAER – CONCOURS RESERVES

10 Février 2020  
DDEC – QUIMPER



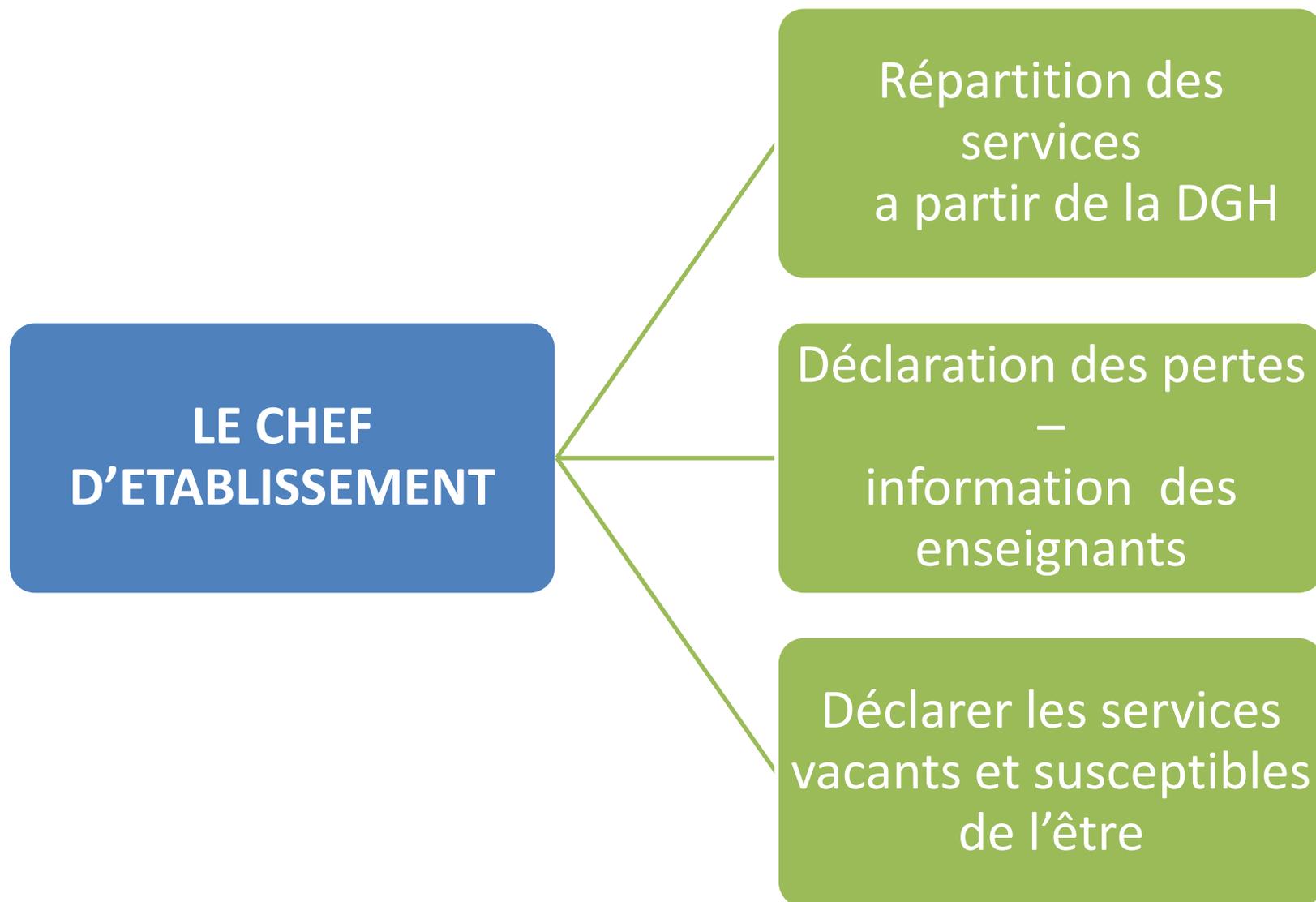
# OBJET DE LA REUNION

- LES OBLIGATIONS
- LE CALENDRIER
- LES PRIORITES
- LES ETAPES DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI
- LA COMPOSITION DE LA CDE
- QUESTIONS



# LES OBLIGATIONS





## LES ENSEIGNANTS

Entrer dans le mouvement via l'application entre le jeudi 6 février et le vendredi 6 mars

<https://entremouvement2d.ec56.bzh/>

Formuler des vœux par internet entre le mardi 14 avril et le mercredi 29 avril

<https://bv.ac-rennes.fr/mvtprive>

Adresser votre candidature par écrit (mail de préférence), aux chefs d'établissement auprès desquels vous sollicitez un emploi, dans la limite de 5 jours calendaires après la fermeture du serveur du rectorat.

Il est vivement recommandé de joindre un CV



# LE CALENDRIER



<b>DATES</b>	<b>OPÉRATIONS</b>
<b>Entre le jeudi 6 février et le vendredi 6 mars</b>	Entrée dans le mouvement
<b>Entre le mardi 14 avril et le mercredi 29 avril</b>	Saisie des vœux
<b>Mercredi 27 mai 2020</b>	CAE pour les priorités C-D-E : Propositions faites
<b>Jeudi 18 juin 2020</b>	CCMA : validation des propositions
<b>13 juillet 2020</b>	Commission Nationale d'Affectation



# LES PRIORITES



## LES PRIORITES : EN REFERENCE AU TEXTE NATIONAL SUR L'EMPLOI ET SES MODALITES D'APPLICATION

Codification	Correspondances
<b>A</b>	Maîtres en perte d'heures ou de contrat
<b>B</b>	Les demandes de mutations
<b>C</b>	Les stagiaires CAFEP validés
<b><u>D</u></b>	Les stagiaires CAER validés
<b><u>E</u></b>	Les stagiaires Concours Réservés validés
<b>F</b>	Les lauréats aux concours

## LES PRIORITES DES STAGIAIRES

### Lauréats des CAFEP ayant validé leur année de formation

**C1** – de l'Académie

**C2** – d'une autre académie et dont les dossiers ont été transmis par le Président de la CAE, faute de services disponibles dans l'académie d'origine

**C3** – d'une autre académie, en mutation

### Lauréats des CAER ayant validé leur année de stage

**D1** – de l'Académie

**D2** – d'une autre académie et dont les dossiers ont été transmis par le Président de la CAE, faute de services disponibles dans l'académie d'origine

**D3** – d'une autre académie, en mutation

### Bénéficiaires de mesure de résorption de l'emploi précaire ou Concours Réservés ayant validé leur année de stage

**E1** – de l'Académie

**E2** – d'une autre académie et dont les dossiers ont été transmis par le Président de la CAE, faute de services disponibles dans l'académie d'origine

**E3** – d'une autre académie, en mutation



# LES ETAPES DU MOUVEMENT DE L'EMPLOI



# DEMARCHES A EFFECTUER PAR LE CANDIDAT



# ENTRER DANS LE MOUVEMENT

©Serveur INTERNET : <https://entremouvement2d.ec56.bzh/>

## Etape 1 :

Créer un compte, en choisissant une adresse mail et un mot de passe

## Etape 2 :

Entrer dans le mouvement en remplissant les différents onglets, puis valider la saisie afin de permettre d'éditer la fiche PDF d'entrée dans le mouvement

## Etape 3 :

Imprimer la fiche récapitulative d'entrée dans le mouvement et la faire signer par le chef d'établissement, l'enseignant garde l'original et remet une copie au chef d'établissement. (Ne pas transmettre à la DDEC)



Entrée dans le mouvement de l'emploi du second degré de l'Enseignement Catholique, dans l'académie de Rennes

## Entrée dans le mouvement de l'emploi 2019 en second degré dans l'académie de Rennes

Enseignant : 1ère étape, création d'un compte

Enseignant : 2ème étape, entrée dans le mouvement

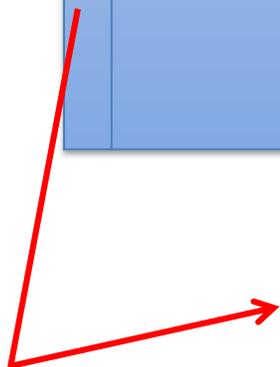
### Rappel :

Vous êtes **en contrat provisoire**, certifié stagiaire ou PLP stagiaire.  
Choisir dans la liste déroulante : Stagiaire CAER ou Concours réservé de l'académie de Renne et je demande un poste en contrat définitif dans l'académie de Rennes.

# CONSULTER LA LISTE DES SERVICES



Planning 1 (titulaires, contrats définitifs et provisoires)	
Publication des services vacants	du mardi 14 avril au mercredi 29 avril 2020
Saisie des vœux	du mardi 14 avril au mercredi 29 avril 2020



**Guide de l'utilisateur sur le site de l'Académie :**  
**<https://www.ac-rennes.fr>**  
**Concours – enseignants du privé – Mutations- « Guide »**

## CONSULTER LA LISTE DES SERVICES OFFERTS AU MOUVEMENT

E  
Privé  
P

### Mouvement

### Publication des services vacants



LYC JEANNE D'ARC-ST IVY (PONTIVY CEDEX)

LYC JEANNE D'ARC-ST IVY (PONTIVY CEDEX - 56)

Services principaux

N° de service	Fonction	Nature support	Discipline	Quotité en heures	ORS	Vacant Suscept.	Service partagé	Com.
2021	ENS	SECT. EUR.	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	8.0	18.0	V		
1298	ENS	CHAIRE	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	18.0	18.0	S		
1299	ENS	CHAIRE	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	18.0	18.0	S		
1960	ENS	CHAIRE	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	18.0	18.0	V		
2311	ENS	CHAIRE STS	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	18.0	18.0	V		



## CONSULTER LA LISTE DES SERVICES OFFERTS AU MOUVEMENT

### CONSULTER LES SERVICES AU MOUVEMENT « LES PEX »

**Lors de la consultation des services certains apparaîtront comme des services spécifiques, appelés Postes à Exigences particulières (PEX), sur lesquels vous pouvez vous porter candidat.**

- Parallèlement, une fiche de candidature spécifique est à remplir et à adresser au Chef d'établissement où se trouve ce service
- L'étiquetage PEX permet de repérer les services dont le contenu de la discipline exige de l'enseignant des compétences particulières.
- Ces services sont spécifiques :
  - soit en raison de la nature du support (CPGE, CSTS, CINT...)
  - soit par profil (CEUR pour les postes de chaire européenne, postes UPI pour services en ULIS...)

**CONSULTER LA LISTE DES SERVICES OFFERTS AU MOUVEMENT**

**CONSULTER LES SERVICES AU MOUVEMENT**

**« LES FSTG - PSTG »**

**Lors de la consultation des services apparaîtront des services spécifiques, appelés FSTG – PSTG**

**Ce sont des supports réservés pour des stagiaires.**

# CONSULTER LA LISTE DES SERVICES OFFERTS AU MOUVEMENT

E  
Privé  
P

## Mouvement

### Publication des services vacants



#### LYC LE SACRE COEUR (DIGNE LES BAINS - 04)

N° de service	Fonction	Nature support	Discipline	Quotité en heures	ORS	Vacant Suscept.	Service partagé
101	ENS	CHAIRE	L0422 ANGLAIS	12.0	18.0	S	
172	ENS	CHAIRE	L8010 ECONOMIE ET GESTION	12.0	18.0	S	
198	ENS	CHAIRE	L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	15.5	18.0	S	
182	ENS	CHAIRE	L0201 LETTRES CLASSIQUES	7.0	18.0	S	
171	ENS	CHAIRE	L1300 MATHEMATIQUES	14.0	18.0	S	
167	ENS	CHAIRE	L0100 PHILOSOPHIE	14.0	18.0	S	

#### Services partagés

N° de service	Etablissement	Nature support	Discipline	Quotité en heures	ORS	Vacant Suscept.
101	LYC LE SACRE COEUR DIGNE LES BAINS	CHAIRE	L0422 ANGLAIS	12.0	18.0	S
102	CLG LE SACRE COEUR DIGNE LES BAINS	CHAIRE	L0422 ANGLAIS	6.0	18.0	S



 Icône permettant d'accéder au détail des services partagés  
Cliquez sur l'icône

## SAISIR SES VŒUX

<https://bv.ac-rennes.fr/mvtprive/>

E Privé P

Mouvement  
Saisie des voeux



### Connexion

Numen

Mot de passe :

Valider

Effacer

**ATTENTION** La première fois que vous vous connectez, vous devez choisir votre **mot de passe**. Veillez à le mémoriser. Il vous sera indispensable si vous voulez vous reconnecter.



## SAISIR SES VŒUX

### Information sur le candidat

**A compléter ou modifier**

Nom :	LEGALL
Nom patronymique :	
Prénom :	XXXXX
Date de naissance :	
NUMEN :	35R0618998REC
Commune de résidence :	RENNES
N° de téléphone personnel :	
Adresse de courrier électronique :	
Adresse :	N° et nom de la voie : <input type="text"/>
	Complement adresse : <input type="text"/>
	Commune : <input type="text"/> CP : <input type="text"/>
Dernier établissement d'affectation :	E.E ST MICHEL
Grade :	ECR PROFESSEUR DES ECOLES <input type="button" value="v"/>
Discipline :	INSTITUTEUR SPECIALISE
Qualité du contrat :	CONTRAT DEFINITIF <input type="button" value="v"/>
Sans affectation : (Case réservée aux personnes anciennement contractuelles dans l'RENNES et sans AUCUNE affectation à l'heure actuelle).	<input type="checkbox"/>
Académie d'affectation actuelle :	RENNES <input type="button" value="v"/>
Ancienneté dans l'éducation nationale	Année(s) : <input type="button" value="v"/> Mois : <input type="button" value="v"/> Jour(s) : <input type="button" value="v"/>
Voeux dans d'autres académies :	<input type="checkbox"/>

### Choix priorité emploi

- Maître dont le service est supprimé ou réduit par rapport à l'année en cours dès la 1<sup>ère</sup> heure.
  - ⇒ Service supprimé (sauf résiliation de contrat à la demande du maître, par mesure disciplinaire ou pour insuffisance professionnelle)
  - ⇒ Service réduit (sauf perte d'heures supplémentaires)
  - ⇒ Maîtres ayant bénéficié d'une priorité l'année précédente et dont la situation n'a pu être réglée.
  - ⇒ Chefs d'établissement, chefs d'établissement adjoints et chargés de formation des maîtres qui souhaitent reprendre un service d'enseignement.
  - ⇒ Maîtres à temps partiel autorisé ou à temps incomplet qui souhaitent reprendre une activité à temps complet.
  - ⇒ maîtres en congé ou en disponibilité qui souhaitent une réintégration dès lors qu'il s'agit de l'académie où il exerçait avant son congé parental ou sa mise en disponibilité.
- Mutation.
  - ⇒ Y compris les maîtres autorisés définitivement, pour motif médical, à exercer dans une autre échelle de rémunération ou dans une autre discipline (reconversion) et les maîtres précédemment titulaires d'un contrat définitif, résilié sur leur demande pour un motif légitime, qui souhaitent reprendre une activité d'enseignement ou de documentation.
  - Y compris les maîtres en congé parental ou en disponibilité qui souhaitent une réintégration dès lors qu'il s'agit d'une académie où il n'exerçait pas avant son congé parental ou sa mise en disponibilité (demande traitée comme une mutation)
- Lauréat concours externe en cours de validation de son année de formation.
- Lauréat concours interne en cours de validation de son année de stage.
- Maître bénéficiaire d'une mesure de résorption de l'emploi précaire en cours de validation de son année de stage.

E Privé P Mouvement Saisie des vœux



Vous devez impérativement contacter les directeurs

Liste des vœux				
Rang	N° de service	Etablissement	Discipline	

Fin de saisie

[Ajouter un vœu](#)

Au maximum 20 vœux



Par mail ou courrier

E  
Privé  
P

## Mouvement Saisie des vœux



### Ajouter un vœu ...

Par saisie directe...

Saisissez le N° du service :

Ou par saisie guidée...

Choisissez une discipline ▼

Choisissez une commune ▼

Valider



# LES VŒUX GEOGRAPHIQUES

Privé  
P

Affichage des services vacants



Situation de l'établissement à la date du 05/04/2006

Toutes les fonctions

LYC ZONE DE DINAN-ST MALO VOEU GEOGRAPHIQUE										
DOCUMENTATION (Services principaux)										
N° de service	Nature support	Discipline			Quotité	ORS	Vacant Suscept.	Service partagé	publié	Com.
3123	CHAIRE	L0090	DOC - TOUS SERVICES PUBLIES - VOEU GEO.			36.0	36.0	V		O

LYC ZONE DE DINAN-ST MALO VOEU GEOGRAPHIQUE											
ENSEIGNEMENT (Services principaux)											
N° de service	Nature support	Discipline			Quotité	ORS	Vacant Suscept.	Service partagé	publié	Com.	
1197	CHAIRE	L0460	ENS - TOUS SERVICES PUBLIES - VOEU GEO			18.0	18.0	V		O	Ⓢ



# LE VŒU GEOGRAPHIQUE PEUT PORTER SUR LES DEPARTEMENTS

**ZONE 29**

**ZONE 22**

**ZONE 35**

**ZONE 56**

# LE VŒU GEOGRAPHIQUE PEUT PORTER SUR 8 ZONES

SAINT BRIEUC

GUINGAMP - LANNION

BREST

QUIMPER

RENNES

SAINT MALO – DINAN

VANNES

LORIENT

E  
Privé  
P

## Mouvement Saisie des voeux



Liste des voeux					
	Rang	N° de service	Etablissement	Discipline	
▼	1	2	LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE FORBIN (AIX EN PROVENCE)	L8010 ECONOMIE ET GESTION	
▼▲	2	3	COLLEGE PRIVE ST LOUIS (ORANGE)	L0422 ANGLAIS	
▲	3	31	COLLEGE PRIVE SEVIGNE (MARSEILLE)	L1400 TECHNOLOGIE	

Fin de saisie

[Ajouter un voeu](#)

Pour déplacer un voeu vers le haut ou vers le bas, cliquez sur l'icône (▼ ou ▲) correspondant au voeu à déplacer.

Pour supprimer un voeu, cliquez sur l'icône .





# LA COMPOSITION DE LA CDE



**Président** : Monsieur Patrick LAMOUR

**Président délégué** : Monsieur Erwan LE LAY

**Assistante** : Madame Valérie LE SCAO

**REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS  
PROFESSIONNELLES DE CHEFS  
D'ETABLISSEMENT**

M. François BOULIC  
Mme Cécile GELEBART  
M. Roland KERGOAT  
M. Thierry LAVAREC  
M. Joseph MINGUY  
M. Thierry NAU  
Mme Maryse RODE

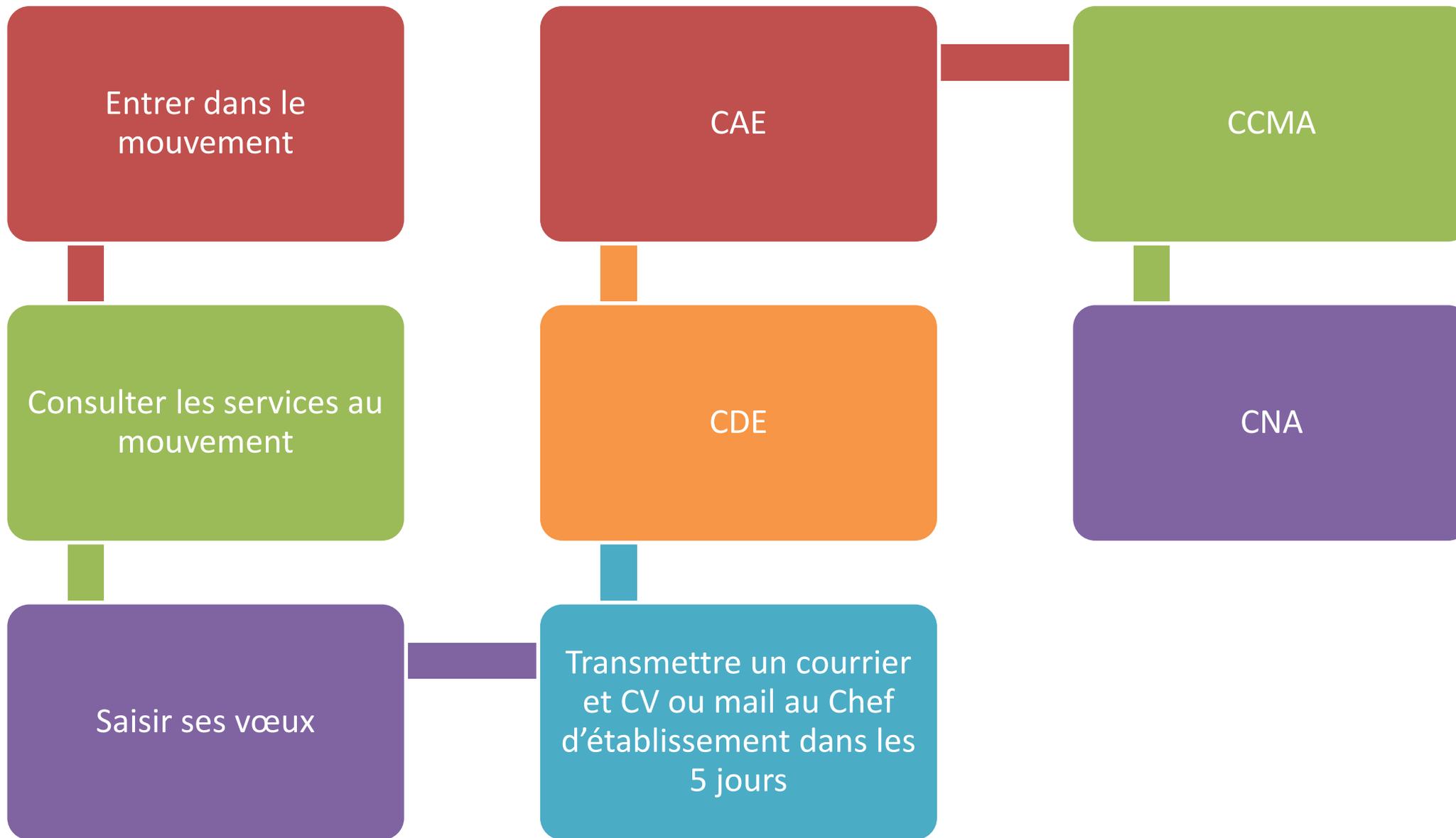
**REPRESENTANTS DES SYNDICATS DE MAÎTRES**

**FEP/CFDT** : Mme Isabelle GUEGAN  
M. Steven OLLIVIER  
M. Ahmed KARAMA  
**SNEC/CFTC** : M. Christian GUILLERM  
Mme Anne-Marie CONAN  
**SPELC** : M. Thierry BARON  
M. Fiachra MAC AN TSAOI  
**FO** : Mme Sandra JOUBERT  
Mme Dominique FLOCH  
**CGT** : Mme Pascale PICOL  
M. Cyril NICOLAS  
**CFE/CGC** : Mme Géraldine BORDAIS  
M. Yann CREPIN



# POUR CONCLURE ...







# QUESTIONS

